

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE40

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

Modifier ainsi la seconde phrase de l'alinéa 78 :

1° Après le mot :

« éléments »,

insérer le signe :

« , » ;

2° Après le mot :

« financiers »,

procéder à la même insertion.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel